



VOIRIE PIERRE ET CHARBON

Des soumissions cachetées, adressées au greffier de la Ville et déposées à son bureau à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, JEUDI, le 22 MARS 1906, pour la fourniture ou pour la fourniture et la livraison d'environ 15,000 tonnes de pierre à macadamiser, "Banc rouge" ou Syénite, et pour la fourniture et la livraison de charbon.

Des devis et blancs de soumissions, ainsi que tous renseignements requis, seront fournis au bureau de l'Inspecteur de la Ville, à l'Hôtel de Ville. Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est pas faite sur lesdits blancs de soumission et mise dans l'enveloppe officielle.

Toute soumission devrait être accompagnée d'un chèque accepté payable à l'ordre de la Ville de Montréal, équivalent à dix pour cent (10%) du montant de la soumission, sinon la soumission ne sera pas prise en considération.

La Commission de la Voirie se réserve le droit de rejeter la plus basse ou toute autre soumission.

Ces soumissions seront ouvertes par le soussigné en présence des intéressés à la première séance de la Commission de la Voirie qui suivra leur réception.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 13 mars 1906.



FERME AMOS

Dans l'instance de l'expropriation pour l'agrandissement de la Ferme Amos, dans le quartier St-Denis de la Ville de Montréal.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que jeudi, le vingt-deuxième jour de mars courant, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, la Ville de Montréal fera application à la Cour Supérieure du District de Montréal, siégeant en division de pratique, chambre No 31, au Palais de Justice de cette Ville, afin d'obtenir une extension de délai qui permette aux commissaires nommés en cette instance de compléter leurs procédés.

ETHIER & ARCHAMBAULT,
Avocats de la Ville.

HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 15 mars 1906.



ROAD DEPT. STONE AND COAL

Sealed tenders, addressed to the City Clerk, and deposited in his office in the City Hall, will be received up to twelve o'clock, noon, on THURSDAY, the 22nd day of MARCH 1906, for the supply or supply and delivery of about 15,000 tons of "Banc rouge" or Syenite macadamizing stone, and for the supply and delivery of coal.

Specifications and forms of tender, together with all information, may be obtained at the office of the City Surveyor, City Hall. No tender will be considered unless submitted on the said forms and enclosed in the official envelope.

An accepted cheque, payable to the order of the City of Montreal, equal to ten per cent (10%) of the amount of the tender must accompany same, otherwise the tender will not be considered.

The Road Committee reserves the right to reject the lowest or any tender.

The tenders will be opened by the undersigned, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the Road Committee following their reception.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, March 13th. 1906.



AMOS FARM

In the matter of expropriation for the enlargement of "Amos Farm," in the St-Denis ward of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given that on Thursday, the twenty-second day of March instant, at half past ten o'clock in the forenoon or as soon as counsel can be heard, the City of Montreal will apply to the Superior Court for the District of Montreal, sitting in the division of practice, room No 31, at the court-house, in the said City, in order to obtain an extension of delay to permit the commissioners appointed in this matter to complete their proceedings.

ETHIER & ARCHAMBAULT,
City Attorneys.

CITY HALL,
Montreal, 15th. March 1906.